AFRIQUE FRANCOPHONE

Des associations de bibliothécaires fortes pour un développement durable

Séminaire/atelier BSLA

« Construire des associations de bibliothécaires fortes », Yaoundé (Cameroun), 2-4 décembre 2015

Le retard qu'accuse le développement des bibliothèques dans plusieurs pays d'Afrique, notamment dans l'espace francophone est dû en grande partie à l'inexistence ou à l'inefficacité des associations de bibliothécaires.

Le lecteur averti n'est pas étonné de l'intérêt que l'Ifla, et particulièrement le projet Building Strong Library Associations (BSLA : « Construire des associations de bibliothécaires fortes »), porte à l'Afrique depuis plusieurs décennies, et en particulier à l'Afrique francophone depuis quelques années en ce qui concerne la création des associations de bibliothécaires. En effet, c'est une région qui est restée longtemps inexpérimentée dans ce domaine. Le retard qu'accuse le développement des bibliothèques dans plusieurs pays d'Afrique, notamment dans l'espace francophone est dû en grande partie à l'inexistence ou à l'inefficacité des associations de bibliothécaires. Or, les États sont de plus en plus conscients sous tous les cieux que ces institutions sont des outils importants de développement.

Mais comment mettre en place des associations bien structurées, bien organisées, bref efficaces et capables d'être des interlocutrices entendues des pouvoirs publics ? Comment faire d'elles des lieux de réflexion pouvant proposer aux États ou aux collectivités des projets porteurs dans le domaine des bibliothèques ?

© Freddy Tembock

L'ouverture du séminaire présidée par Hilarion Etong (vice-président de l'Assemblée nationale du Cameroun (au centre). À ses côtés, de g. à dr., Samuel Efoua Mbozo'o (doyen de la Faculté des Lettres et sciences humaines, Univ. de Douala), Rosemary Shaffack (prés. de la section Afrique de l'Ifla, vce-présid. de l'ABADCAM), Alim Garga (prés. de l'ABADCAM) et Michel Guechoun (secr. gén. de l'ABADCAM).

Il s'agissait donc, pendant ce séminaire/atelier, de former des gestionnaires des associations de bibliothécaires conscients des enjeux en présence, capables d'assurer une présence continue des professionnels sur l'échiquier du débat pour le développement harmonieux et durable. Cette entreprise reposait sur trois piliers :

— définition des objectifs et actions à mener ;
— démarches à adopter ;
— travail en réseau au niveau national et international.

C'est en ce sens qu'il convient de lire dans le rapport relatif au séminaire : *« Mettre sur pied un réseau viable d'associations des pays francophones d'Afrique, mais aussi [...] renforcer leurs capacités ainsi que celles des dirigeants pour qu'ils puissent contribuer au développement de leur pays.*[1]*»*

Le défi a-t-il été relevé ? C'est ce que nous essayerons de voir en suivant le déroulement de cette rencontre. Mais, avant de nous pencher sur les contenus des ateliers, donnons pour commencer un bref historique des activités du projet en Afrique, et une rapide présentation de la situation des associations de bibliothécaires dans les pays francophones d'Afrique.

À L'ORIGINE DES ATELIERS BSLA EN AFRIQUE FRANCOPHONE

Depuis 2010, l'Ifla a mis en place le projet BSLA pour accompagner les pays qui le souhaitent dans la mise en place des associations de bibliothécaires. Six pays pilotes d'Afrique centrale et d'Afrique de l'ouest avaient été choisis au départ, dont le Cameroun où ce projet s'est étendu de 2010 à 2012. Pendant cette période, des experts de l'Ifla ont entretenu les professionnels camerounais de l'information sur les différents aspects relatifs à la création et à la gestion d'une association professionnelle. Les missions effectuées par ces experts ont réussi à redynamiser l'Association des bibliothécaires, archivistes, documentalistes et muséographes du Cameroun (ABADCAM), en sommeil depuis plusieurs années. Dans la foulée, nous pouvons également inscrire à l'actif de l'ABADCAM l'élection de son président Alim Garga au sein du comité permanent « Gestion des associations de bibliothèques ». Cette

1 Rapport final. www.abdcam.sitew.com

nomination a contribué à accroitre la visibilité de l'association.
Depuis lors, L'Ifla a qualifié ce réveil « d'expérience concluante[2] » et a décidé de passer à une approche régionale. À partir de 2013, le champ de travail de cette institution s'est élargi à plusieurs pays. Le Cameroun constitue désormais un modèle pour l'Afrique francophone.

PRÉLIMINAIRES DU SÉMINAIRE/ATELIER

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le premier vice-président de l'Assemblée nationale du Cameroun. Le Professeur Samuel Efoua Mbozo'o, doyen de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'université de Douala, invité spécial, a insisté sur la nécessaire mise en place par les États des moyens humains, financiers et logistiques qui devraient permettre aux professionnels de remplir leurs missions.
Barbara Schleihagen, présidente du comité permanent « Gestion des associations de bibliothèques » de l'Ifla, souhaitant la bienvenue aux séminaristes est revenue sur les objectifs de cette rencontre. Celle-ci, a-t-elle affirmé, *« s'inscrit en droite ligne de notre objectif commun visant d'une part à construire des associations de bibliothécaires solides pour des sociétés inclusives, et à renforcer le dialogue entre les associations de bibliothèques des pays francophones d'autre part. »*
Le renforcement des capacités des dirigeants et des membres de ces associations est une préoccupation majeure de l'Ifla qui sait qu'une faiblesse à ce niveau pourrait compromettre la réussite de ses projets et de ses idéaux. Barbara Schleihagen pouvait à juste titre conclure : *« Je suis convaincue que notre séminaire/atelier permettra d'approfondir les connaissances, de mettre sur pied des plans d'action concrets et de faire de nouvelles rencontres sur tous les plans[3]. »* Ce mot a été suivi des encouragements de Fiona Bradley, la coordonnatrice du projet BSLA.

UN PARTENARIAT AVEC L'ABF

Un partenariat prometteur avec l'ABF a ensuite débuté par des échanges en vidéoconférence entre l'ABF, représentée par Olivia de la Panneterie, sa déléguée générale et les membres du bureau de l'ABADCAM ainsi que les représentants des divers pays présentés. Une séance de questions-réponses a permis aux participants de comprendre le fonctionnement de l'ABF : personnel salarié, subventions de l'État, manière de procéder pour influencer les pouvoirs publics ou les collectivités territoriales, etc.
Alim Garga et Anne Verneuil ont signé le 7 décembre 2015 un protocole d'accord entre l'ABADCAM et l'ABF, stipulant que, pendant deux ans, les deux associations s'engagent à :

— partager leur expertise et leurs contacts professionnels ;
— contribuer à une meilleure visibilité de l'association partenaire dans leurs documents et supports respectifs de communication ;
— répondre autant que possible aux sollicitations de l'association partenaire[4].

L'ABF fournira en outre à titre gratuit ses publications payantes à l'ABADCAM, sous forme papier et électronique. L'ABADCAM s'engage à son tour à alimenter régulièrement la carte mondiale des bibliothèques francophones. Des échanges de personnels sont également envisagés.

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES DE BIBLIOTHÉCAIRES DANS LES PAYS D'AFRIQUE FRANCOPHONE CONCERNÉS

Le séminaire, qui a rassemblé 38 participants, était financé par l'Ifla et a bénéficié du soutien de l'ABF, des autorités camerounaises et de l'Institut Goethe de Yaoundé.
Une dizaine de pays francophones d'Afrique centrale et de l'ouest étaient initialement attendus à ce séminaire : Congo, Sénégal, Tchad, Bénin, Mali, Côte d'Ivoire, Gabon, Burkina Faso, Madagascar, Mali. Ces trois derniers pays n'ont finalement pas été représentés pour des raisons diverses et se sont excusés. Le Togo, la Guinée Conakry et le Niger souhaitent vivement participer aux prochaines rencontres. Les échanges ont été fructueux en ce sens que les diverses contributions ont permis d'évaluer et de comprendre d'une manière générale la situation des associations de bibliothécaires dans les pays francophones, et de recenser leurs difficultés.
Le Cameroun, le Sénégal, le Benin, la Côte-d'Ivoire, Madagascar, le Mali, le Togo et le Burkina Faso disposent déjà d'une association de bibliothécaires. Le Tchad a initié un projet dans ce sens dans le domaine de la lecture publique. Les autres pays en sont encore à des balbutiements.
D'une manière générale les professionnels des pays francophones souffrent d'une insuffisance d'accompagnement de la part des pouvoirs publics. L'enthousiasme au niveau de potentiels adhérents n'est pas encore gagné du fait d'une mauvaise visibilité et d'une absence d'évaluation de leur impact au niveau de la profession et dans la société. Mais l'appel lancé par l'Ifla a été entendu et portera certainement des fruits.
L'offre de formation n'est pas suffisante. Il y a cependant des structures d'enseignement tels que l'École supérieure des Sciences et techniques de l'information et de la communication (ESSTIC) qui forme les professionnels de l'information documentaire, l'Université Protestante d'Afrique centrale de Yaoundé (UPAC) ; l'École des bibliothécaires archivistes et documentalistes de Dakar (EBAD), et la liste n'est certainement pas exhaustive.

LES MODULES

Le séminaire de Yaoundé s'est décliné en exposés et ateliers de réflexion. Il s'agit d'un « Programme complet proposant une approche stratégique et coordonnée pour construire la capacité d'action et la viabilité des associations de bibliothécaires[5] ». Il comporte quatre modules. Nous reprenons ci-dessous leurs contenus.

• **Les associations de bibliothécaires dans la société** (module 1), par Alim Garga, président de l'ABADCAM. Les participants ont pu identifier les missions d'une association professionnelle et relever les facteurs favorisant son succès. On a mis en évidence les groupes constitutifs de l'association, et mené une réflexion sur les conditions d'admission des membres. On a également étudié les préoccupations qui doivent guider le professionnel lors de la définition de leurs missions qui doivent en partie être

2 www.ifla.org
3 www.abadcam.sitew.com
4 Voir le protocole d'accord.
5 www.ifla.org

© Freddy Tembock

Des professionnels attentifs…

différentes de celles d'un syndicat. En effet, bien que les deux types d'association rassemblent des personnels qui militent pour la reconnaissance et la défense d'intérêts communs, les syndicats se penchent davantage sur les conditions de travail et les rémunérations. Il a été bien entendu que le rôle d'une association professionnelle de bibliothécaires est de *« mener une réflexion en rapport avec l'institution, en vue de fournir une expertise et une innovation, contribuer à la formation et à la protection de la propriété intellectuelle*[6] *»*. Cela suppose :

— l'adoption de normes relatives aux activités principales ;
— les services aux membres ;
— l'amélioration des techniques qui nécessite une attention assidue par rapport à la formation continue ;
— la gestion des relations entre l'association et les communautés.

Ce dernier point constitue pour nos sociétés africaines l'un des défis majeurs à relever du fait des mentalités qui ne sont pas encore entièrement réformées quant à la place des bibliothèques dans le développement d'une nation.

Enfin, le rôle des bibliothèques en tant qu'outil de préservation de l'héritage culturel national ne devrait pas passer inaperçu dans l'espace francophone à une période où les replis identitaires, sources d'incompréhension entre les cultures ou les individus, sont fustigés.

6 Voir module 2.

• **Construire votre association de bibliothécaires** (module 2), par Rosemary Schafack, présidente de la section Afrique de l'Ifla. Les débats et les échanges relatifs à ce module portaient sur les éléments qui caractérisent une association forte. Si les points abordés étaient assez variés, la réflexion portait surtout sur des thématiques suivantes liées au choix des responsables, à l'adhésion des membres, aux obligations des uns et des autres. Pour atteindre les objectifs, l'intervenante a rappelé qu'il faut respecter un certain nombre de principes. Ainsi, les participants ont retenu qu'une association professionnelle efficace, c'est….

— *D'abord une communication efficace et réussie.* Une communication réussie au sein de l'association professionnelle est le point de départ pour toutes les actions. Les membres doivent adhérer à la vision car il faut pouvoir créer une synergie qui favorise l'implication de toutes les parties prenantes. Parlant particulièrement des « émetteurs » que sont les responsables de l'association, on a pu déterminer les caractéristiques d'un bon communicateur tout en mettant en évidence les moyens et les méthodes à mettre en œuvre ici pour atteindre les objectifs. Dans ce contexte, un plan de communication s'impose. Tous ces atouts doivent être des éléments déterminants dans le choix des leaders.

— *Avoir des principes de bonne gouvernance.* Il faut pouvoir déterminer des lignes directrices en ce qui concerne la conduite de l'association. L'observation de ces principes augmente sa crédibilité à l'intérieur et à l'extérieur.

— *Des leaders comprenant bien leur rôle.* Les postes clés de l'association sont ceux de président et vice-président. À vrai dire, le nombre et les fonctions des membres du bureau dépend des besoins. Le président doit présenter les atouts les nécessaires pour être un bon leader. Parmi les plus importants, on note : l'aptitude à diriger, à créer une synergie orientée vers l'atteinte des objectifs ; la fiabilité ; l'aptitude à communiquer. Car comme l'a souligné le quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune,* il s'agit également de *« prêcher pour que les gouvernements mettent les moyens humains, linguistiques, financiers et logistiques à la disposition des structures documentaires, car celle-ci peuvent également contribuer au développement du pays*[7] *»*.

Nous aurions cependant souhaité que cette affirmation soit plus catégorique, les bibliothèques contribuant efficacement et grandement au développement des pays.

Sinikka Sipilä, ancienne présidente de l'Ifla ayant travaillé en Afrique, montrait bien dans un entretien avec Véronique Heurtematte avant le congrès de Lyon en août 2014, le rôle essentiel que jouent les bibliothèques dans le développement de l'Afrique et dans un pays comme la Finlande[8].

Une réflexion a également été menée sur les différents comités à mettre en place. On a retenu, entre autres, que leurs missions doivent être bien définies et que leur nombre dépend des besoins en présence.

• **Assurer la viabilité des associations** (module3), par Bernard Dione, enseignant à l'Ebad de Dakar. On y a relevé les éléments qui permettent à une association de l'inscrire comme un lieu de rassemblement

7 Steve Libam, « Les bibliothécaires africains en conclave », *Cameroon-Tribune,* nº 10984 du 3 déc 2015, p. 6.

8 Sinikka Sipilä, « Les bibliothèques sont essentielles comme l'air qu'on respire », entretien avec Véronique Heurtematte, *Livres Hebdo*, hors-série Ifla, août 2014, p. 4-5.

© Freddy Tembock

Vue d'un atelier...

et d'expression des professionnels ou encore une interlocutrice durable des pouvoirs publics. Pour commencer, la « durabilité » a été ainsi définie dans le document de travail ce terme : *«...ensemble des capacités d'une association à développer des stratégies de croissance et de développement qui l'aident efficacement et effectivement dans le futur*[9] *»*. Ceci nécessite la mise en œuvre d'un certain nombre de préalables que sont le recrutement durable et la planification. Cette dernière comporte des objectifs stratégiques – à long terme – et opérationnels – à court terme. Le développement professionnel, la formation, la transparence dans les activités et les résultats obtenus, et la relève ne doivent pas être négligés.

Si l'on veut soutenir son association de telle sorte qu'elle s'inscrive dans la durée il convient d'élaborer des stratégies claires bien comprises par les membres ou le public.

Les personnes retenues pour assurer le fonctionnement de l'association ne sont pas forcément des salariés. On peut recourir à des volontaires. Nous avons enfin retenu que l'implication des membres du bureau responsable de l'association et des volontaires dépend de la mise en œuvre d'un certain nombre de principes :

— définition claire des responsabilités ;
— une bonne structuration des postes ;
— une capacité à gérer les conflits ;
— un système de récompenses pour le travail accompli ;
— s'assurer que chacun a des défis à relever, y compris les volontaires ;
— mise en œuvre des outils d'intégration, ex : rencontres, réunions, activités diverses programmées selon une périodicité précise ;
— un système d'évaluation qui permette à chaque membre du bureau de connaître son niveau de compétences.

• Partenariats et collecte de fonds (module 4), par Michel Guechoun enseignant associé à l'Esstic, Yaoundé. Une association sans partenaires et sans moyens financiers ne peut atteindre ses objectifs. Quels sont donc les différents partenaires susceptibles de soutenir une association ? Comment rechercher des sponsors ? Quelle est la place du marketing ? Telles sont les questions que l'auditoire a dû se sont poser en abordant ce module.

— *Les partenariats.* La recherche de partenaires doit s'accompagner de l'observation d'un certain nombre de principes, notamment en ce qui concerne les moyens de maintenir de bonnes relations avec eux. Ceci implique : le loyalisme ; la confiance, le suivi des projets devra être assuré par une personne intègre ; une communication à la fois efficiente et efficace (c'est-à-dire écoute, partage, moyens de communication adéquats) ; le respect de l'éthique.

La nature des partenaires dépend des possibilités offertes. Dans tous les cas, il convient de développer des relations avec : des agences ou des organismes gouvernementaux ; des organismes nationaux ou internationaux ; d'autres associations, afin de mobiliser des ressources financières et humaines conséquentes, d'acquérir davantage de crédibilité d'expertise et de visibilité. L'Ifla offre des opportunités pour faire partie de ses réseaux.

Des conflits peuvent naître dans ce processus avec les partenaires ? Il faut savoir identifier les sources de mésentente, savoir reconnaître et corriger ses erreurs ou ses attitudes et revoir les attentes des partenaires. L'on retiendra qu'une définition claire de l'objet des alliances et une évaluation régulière des résultats sont les deux conditions de réussite les plus importantes.

— *La collecte des fonds.* L'argent est le nerf de la guerre. Sans argent, les projets et missions ne seront que lettre morte. La recherche des financements nécessite un savoir-faire. On distingue deux sources de financement :

— *Les fonds collectés auprès des partenaires.* À cet effet, il faudra identifier les sources de financement, préparer une demande de subventions. L'intervention de personnes averties en cas de difficulté dans la négociation s'avère nécessaire.

— *Les fonds propres de l'association.* L'association doit être capable de générer une partie de ses revenus par des activités et des produits mis en vente et les contributions de ses membres.

9 Voir www.abadcam.sitew.com

En ce qui concerne les activités, on retiendra notamment les formations ou les séminaires. Quant aux produits il s'agit les publications diverses, notamment les revues.
La transparence financière dans la gestion de l'association est une condition de stabilité.

DES RÉSOLUTIONS POUR L'AVENIR

Au terme de ces échanges les participants de ce séminaire ont adopté des résolutions qui devraient faciliter la mise en application des principes retenus et favoriser le renforcement des capacités. Elles se résument en quatre points principaux :

— Mise en place d'une plateforme d'échange entre pays francophones.
— Mise en place d'un comité de suivi et d'évaluation du projet pour les pays impliqués.
— Organisation d'activités visant à entraîner une plus grande adhésion des jeunes professionnels au sein des mouvements associatifs.
— Actions en direction des pouvoirs publics, Gagner en influence auprès des décideurs.

Au terme de cet exposé riche en enseignements et en principes, les regards se tournent vers l'avenir. Il faut espérer que les participants sauront mettre à profit ce qu'ils ont reçu et réussiront à produire un écho favorable auprès des pouvoir publics et de la société. L'engouement suscité par cette première rencontre permettra l'intégration d'autres pays et nécessitera d'autres financements. La tâche est ardue, mais les professionnels sont de plus en plus déterminés et savent qu'ils doivent réussir leur mission. En effet, dans ce processus, du début à la fin, il s'agit chaque fois de l'accès à l'information considérée comme source de développement durable et d'épanouissement des peuples.

LOUISE LUTÉINE BALOCK
Chargée de cours-École Supérieure des Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication (ESSTIC), Yaoundé (Cameroun),
Département de l'Information documentaire, ABADCAM, Chargée de la Coopération

EUROPRESSE.COM

Découvrez notre nouvelle interface

Accédez à plus de
8000 sources d'information

Pour en savoir plus sur Europresse.com
contactez David JULIEN
david.julien@cedrom-sni.com - 01 44 82 73 57

EUROPRESSE.COM
une solution de CEDROM SNI